

Oléoducs : l'Autorité prend acte du retrait de l'opération de prise de contrôle exclusif de Trapil par Pisto

Publié le 24 juillet 2020

L'Autorité de la concurrence prend acte du retrait, annoncé par Pisto, de l'opération par laquelle cette entreprise spécialisée dans le stockage de produits pétroliers, entendait prendre le contrôle exclusif de Trapil, principale entreprise de transport de produits raffinés (essences, gazole, fioul domestique, carburéacteurs) par oléoducs en France.

Cette opération présentait des risques concurrentiels élevés, aussi bien sur le marché du transport que sur les marchés du stockage de produits raffinés, qui avait été identifiés par l'Autorité au terme de la procédure d'examen approfondi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 24 juillet 2020

[Lire le communiqué](#)